

Cambriolages : 5 minutes suffisent !

En Côte-d'Or, en 2016, les cambriolages ont augmenté de près de 30 %, soit 340 vols de plus qu'en 2015.

La sécurité, c'est donc l'affaire de tous !!!!

Si les forces de l'ordre et la préfecture entendent inverser la tendance en mettant en œuvre un plan de lutte efficace, chacun d'entre nous doit être acteur de sa propre sécurité.

Voici 17 conseils pour vous protéger des voleurs :

- 1. Vous ne possédez pas de lumière à l'extérieur :** sachez que les cambrioleurs aiment la nuit, ils peuvent plus facilement se faufiler.
- 2. Une végétation trop haute :** si vos buissons sont les meilleurs endroits pour jouer à cache-cache dans le voisinage, pensez à les tailler.
- 3. Les escaliers de votre cave/sous-sol ne sont pas assez éclairés :** évitez les situations tirées de films d'horreur en installant quelques ampoules bien éclairantes.
- 4. Vous n'avez pas de caméra de vidéosurveillance installée :** son plus grand bénéfice est de pouvoir à la fois voir et être vu. Autant vous pourrez voir rapidement les cambrioleurs, autant ils y penseront à deux fois avant de passer à l'acte s'ils se savent surveillés.
- 5. Votre porte d'entrée n'a pas de verrou à pêne dormant :** le verrou classique n'arrêtera pas une barre de fer ou un coup de pied bien placé.
- 6. Les fenêtres/portes sont ouvertes :** certes, cela semble évident, mais ce sont sans aucun doute les endroits qu'il est le plus facile d'oublier de fermer.
- 7. Les climatiseurs intégrés aux fenêtres :** ils sont trop souvent aussi simples à démonter qu'ils le sont à installer. Pensez à prendre les précautions nécessaires ou passez directement à un climatiseur d'intérieur.
- 8. Vos portes-fenêtres coulissantes ne sont pas renforcées :** ces endroits sont souvent parmi les premiers à être vérifiés par les cambrioleurs. En effet, il est facile de les faire dérailler et de les enlever.
- 9. Vous laissez les journaux et votre courrier s'entasser dans votre boîte aux lettres :** si vous partez pour quelque temps, assurez-vous de demander à un voisin de confiance de vider votre boîte aux lettres régulièrement.
- 10. Vous laissez votre poubelle vide dehors :** essayez de la remettre à son emplacement habituel avant de partir, ou, comme pour le courrier, demandez à votre voisin de la rentrer pour vous.
- 11. Vous annoncez sur les réseaux sociaux que vous partez en vacances :** on ne sait jamais qui regarde votre fil d'actualité, attendant patiemment la meilleure opportunité pour frapper.
- 12. Couper l'électricité :** installez plutôt un simulateur de présence pour allumer/éteindre certaines lumières dans des pièces stratégiques pour simuler une activité dans la maison. Cela dissuadera la plupart des cambrioleurs.
- 13. Vous laissez des biens de valeur en vue :** assurez-vous que votre TV de dernière génération n'est pas trop visible en fermant vos rideaux/stores/volets quand vous partez de chez vous.

14. Vous laissez l'emballage de cette même TV de dernière génération dans votre poubelle : particulièrement à la période de Noël, les poubelles sont une véritable vitrine de ce que vous possédez. N'hésitez pas à rendre un emballage méconnaissable avant de le jeter.

15. L'adresse de votre domicile est enregistrée dans le GPS de votre voiture : si votre véhicule est volé, la dernière chose que vous souhaiterez sera d'indiquer le chemin vers le reste de vos biens.

16. Vous laissez la commande d'ouverture de votre garage/portail de manière visible dans votre véhicule : vous ne laisseriez pas les clés de votre maison dans votre voiture, alors pourquoi y laisser la clé vers le plus grand accès à votre domicile ?

17. Vous n'avez pas votre autocollant « participation citoyenne », ni votre panneau ? La signalétique est clairement identifiée par les cambrioleurs qui préfèrent éviter les quartiers de voisins vigilants pour commettre leurs méfaits.

Soyez prévoyant :

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

Soyez vigilant :

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

Ne commettez pas d'imprudence :

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

Avant de partir en vacances :

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien,...).

Si vous souhaitez bénéficier de « l'opération tranquillité vacances », vous pouvez signaler votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.